Depuis un siècle de gestion des vannes en bon père de famille, jamais aucun désordre n'avait été déploré. La gestion administrative n'a considéré que le volet piscicole, pas les impacts potentiels de sa décision. Des arbres ont glissé avec la terre dans le cours d'eau. Un bon chantier de restauration écologique de la berge en perspective, mais le riverain ne va pas recouvrer l'état initial. Les arbres n'ont plus d'ancrage. Les désordres ne sont peut-être pas terminés. Cet exemple illustre une approche manichéenne pétrie de certitudes…et un manque total du sens de l'observation. Ni responsable ni coupable, c'est un cas fortuit.

Saint-Sauveur-le-Vicomte : les riverains de la Douve sont inquiets. Le niveau de la Douve a baissé suite à l'ouverture des vannes du barrage de Saint-Sauveur-le-Vicomte en décembre dernier. Problème : la décrue a entraîné l'érosion des berges au niveau du lieu-dit le « Bas des Monts » et menace les terrains constructibles ainsi que les activités.

Le niveau de la Douve a baissé suite à l'ouverture des vannes du barrage de Saint-Sauveur-le-Vicomte en décembre dernier sur décision de la préfecture. Cette mesure, mise en œuvre par la police de l'eau, est vivement contestée par les riverains : la décrue a entraîné l'érosion des berges au niveau du lieu-dit le « Bas des Monts » et menace les terrains constructibles ainsi que les activités (kayak, pêche, etc.) de ce site d'exception.

Saint-Sauveur-le-Vicomte: les riverains de la Douve sont inquiets
Publié le 08/02/2017

Une de nos équipes a pu rencontrer un riverain propriétaire, Cyriaque Closet. Celui-ci a perdu 150 m2 de terrain en quelques jours et le chantier de sa maison est à l'arrêt. Outre ses problèmes personnels, ce qu'il redoute le plus c'est un éventuel accident qui pourrait survenir sur ces rives où de nombreux enfants viennent pêcher. Avec d'autres habitants, il a sollicité le préfet et le député de la Manche. Stéphane Travert a rencontré le 3 février dernier la population sur le site.

Mais la mesure mise récemment en œuvre par la préfecture aurait déjà dû être appliquée il y a 5 ans. En période migratoire les vannes du barrage doivent rester ouvertes pour faciliter la remontée des poissons. Contactée, l'agence française pour la biodiversité assure que des actions correctives seront mises en place. Reste à savoir dans quels délais.

Reportage de Laïla Agorram Claude Leloche FR3

Intervenants:
– Cyriaque Closet, propriétaire riverain de la Douve
– Eric Ferey, habitant de Saint-Sauveur-le-Vicomte
– Stéphane Travert, député socialiste de la Manche